

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00938

Numéro SIREN : 821 669 165

Nom ou dénomination : 2P CONSTRUCTION

Ce dépôt a été enregistré le 29/04/2022 sous le numéro de dépôt B2022/004072

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

cerfa

GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE
ST-ETIENNE N° 1501904

Désignation de l'entreprise : SAS 2P CONSTRUCTION Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 435 ROUTE DE MONTBRISON - ZI TOURNEL 42600 CHAMPDIEU 004072 de l'exercice précédent 29 AVR 2021

Numéro SIRET* 82166916500010

2016 B 338
Exercice clos le 31/12/2021

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		AC			
	Frais d'établissement*	CX		CQ			
	Frais de développement*	AF	588	AG	588		
	Concessions, brevets et droits similaires	AH		AI			
	Fonds commercial (1)	AJ		AK			
	Autres immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN		AO			
	Terrains	AP		AQ			
	Constructions	AR	576 498	AS	194 772	381 726	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	61 120	AU	22 301	38 819	
	Autres immobilisations corporelles	AV		AW			
	Immobilisations en cours	AX		AY			
	Avances et acomptes	CS		CT			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	200 000	CV		200 000	
ACTIF CIRCULANT	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	BB		BC			
	Autres participations	BD		BE			
	Créances rattachées à des participations	BF		BG			
	Autres titres immobilisés	BH	6 600	BI		6 600	
	Prêts	BJ	844 806	BK	217 662	627 145	
	Autres immobilisations financières*	BL	27 515	BM		27 515	
	TOTAL (II)	BN		BO			
	STOCKS*	BP		BQ			
	Matières premières, approvisionnements	BR		BS			
	En cours de production de biens	BT		BU			
	En cours de production de services	BV		BW			
	Produits intermédiaires et finis	BX	252 345	BY		252 345	
	Marchandises	BZ	54 650	CA		54 650	
	Avances et acomptes versés sur commandes	CB		CC			
Comptes de régularisation	CREANCES	CD	73 049	CE		73 049	
	Clients et comptes rattachés (3)*	CF	370 071	CG		370 071	
	Autres créances (3)	CH	11 950	CI		11 950	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CJ	789 579	CK		789 579	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CW					
	Disponibilités	CM					
	Charges constatées d'avance (3)*	CN					
	TOTAL (III)	CO	1 634 385	IA	217 662	1 416 724	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif* (VI)						
	TOTAL GENERAL (I à VI)						
Renvois :		(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :		Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

43/68

copie certifiée conforme

Désignation de l'entreprise		SAS 2P CONSTRUCTION		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 25 385)			DA	25 385
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	184 615
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	2 539
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG	186 525
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	110 963
	Subventions d'investissement			DJ	52 338
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	562 364
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	433 309
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	8 490
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	244 212
	Dettes fiscales et sociales			DY	94 146
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	1
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	74 202
TOTAL (IV)			EC	854 360	
Ecart de conversion passif *			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 416 724	
RENNVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C
			Écart de réévaluation libre		1D
			Réserve de réévaluation (1976)		1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	586 824
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2P CONSTRUCTION							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	2 038 552	FH		FI	2 038 552	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 038 552	FK		FL	2 038 552	
	Production stockée *					FM	-40 000	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	5 433	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	11 799	
	Autres Produits (I) (11)					FQ	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 015 785
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	1 056 726	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	-3 915	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	542 758	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	9 542	
	Salaires et traitements *					FY	152 652	
	Charges sociales (10)					FZ	39 209	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	92 793	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)					GE	1	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 889 765
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	126 020	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	49	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	49	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 686	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	5 686	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-5 637	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	120 383	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 2P CONSTRUCTION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	10 296	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	10 296	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	10 296	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	19 716	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 026 130	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 915 167	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	110 963	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	37 190
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)			RC	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)			RD	
	(9)	Dont transfert de charges			A1	11 799
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatifs A6	Obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin		A7			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
QP SUVENTION					10 296	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 1 416 723,80 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 110 963,22 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Ces comptes annuels ont été établis le 31/03/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) a des impacts significatifs sur son activité.

Néanmoins, à la date de l'arrêté des comptes, l'entité estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause compte tenu du plan de continuation de l'activité mis en place, en utilisant les mesures suivantes :

- obtention d'un prêt garanti par l'état auprès des partenaires bancaires avec l'appui de BPI France

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	588	
	Terrains			
	Constructions			
CORPORELLES	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		575 076	1 422
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		34 258	20 982
	Autres immos corporelles			4 000
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau & mobilier informatique		1 880	
	Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
		TOTAL	611 214	26 404
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		200 000	
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières		6 000	600
		TOTAL	206 000	600
		TOTAL GENERAL	817 802	27 004

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		588	
	Terrains				
	Constructions				
CORPORELLES	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			576 498	
	Inst. gal. agen. amé. divers			55 240	
	Autres immos corporelles			4 000	
	Mat. bureau, inform., mobilier			1 880	
	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL		637 618	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			200 000	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières			6 600	
		TOTAL		206 600	
		TOTAL GENERAL		844 806	



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	588			588
TOTAL	588			588
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	110 626	84 146		194 772
Autres	11 781	7 961		19 741
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport		680		680
Autres immobs corporelles	1 874	6		1 880
Mat. bureau et informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
TOTAL	124 281	92 793		217 074
TOTAL GENERAL	124 869	92 793		217 662

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs corporelles				
Immobilisations en cours				

TOTAL

	Cumuls exercice antérieurs	REDEVANCES PAYÉES	
		Exercice	Total
Autres immobs. incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Inst. matériels et outillages	108 946	37 190	146 136
Autres immobs. corporelles			
Immobilisations en cours			
TOTAL	108 946	37 190	146 136

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages	46 418	71 084	8 735	126 237		3 968	775	4 743
Autres immobs. corpor.								
Immobilisations en cours								
TOTAL	46 418	71 084	8 735	126 237		3 968	775	4 743

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

LOCATIONS

	Valeur d'origine	Cumul exerc. antérieurs	REDEVANCES PAYÉES	
			Exercice	Total
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages		2 906	3 090	5 996
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL		2 906	3 090	5 996

VALEUR RESTANT À PAYER

	à 1 an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels, outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
----------------------------	---------	--	------------------------------------	--------------------------------------

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)

Metallerie Boennaise - -	10 000	136 295	100,00	33 705
--------------------------	--------	---------	--------	--------

2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises en A :

a. Françaises

b. Etrangères

2. Participations non reprises en A :

a. Dans des sociétés françaises

b. Dans des sociétés étrangères

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)

Metallerie Boennaise - -

2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
-------------	---	-----------------------------------	---	--	---	---	---	--

10 000	136 295	100,00	200 000	200 000	3 749 382	33 705		
--------	---------	--------	---------	---------	-----------	--------	--	--

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



SARL CABINET BEAL FOREZ

Attestation de présentation des comptes annuels : Voir l'attestation du professionnel de l'exercice comptable

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au § A :

a. Filiales françaises

b. Filiales étrangères

2. Participations non reprises au § A :

a. Dans des sociétés françaises

b. Dans des sociétés étrangères

Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
-------------	---	-----------------------------------	---	--	---	---	---	--

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (7) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières				
Autres approvisionnements	23 600,00	47 638,20	43 723,20	27 515,00
En cours de production de biens	40 000,00		40 000,00	
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	63 600,00	47 638,20	83 723,20	27 515,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	6 600		6 600
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	252 345	252 345	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	54 198	54 198	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	451	451	
	Charges constatées d'avance	11 950	11 950	
TOTAUX		325 544	318 944	6 600
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	11 950
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	11 950

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	451
Disponibilités	
TOTAL	451

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	88 000	88 000		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	345 309	77 773	267 536	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	244 212	244 212		
Personnel & comptes rattachés	23 797	23 797		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	11 314	11 314		
Etat & Impôts sur les bénéfices	19 716	19 716		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	36 058	36 058		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	3 261	3 261		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	8 490	8 490		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	1	1		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	74 202	74 202		
TOTAUX	854 360	586 824	267 536	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	88 000			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	89 231			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	74 202
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	74 202

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 044
Dettes fiscales et sociales	19 233
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	104 278

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 4 381,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 2,00 %

Table de mortalité TPRV93

Départ volontaire à 62 ans

Taux de turn over

Taux de charges 35%

Hausse salaire 1%

ENGAGEMENTS DONNÉS

L'emprunt de 410 000€ est garanti par:

- La caution solidaire de Mr Perret Pascal à hauteur de 82 000€ en principal.
- Le nantissement de la ligne de marquage.

L'emprunt de 100 000€ est garanti par:

- La caution solidaire de Mr Perret Pascal à hauteur de 20 000€ en principal.
- Le Nantissement de la ligne de marquage.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2P CONSTRUCTION

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

LES EFFECTIFS

	31/12/2021	31/12/2020
Personnel salarié :	6,00	5,00
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	1,00	
Ouvriers	5,00	5,00
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

2P CONSTRUCTION
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 25 385 EUROS
SIEGE SOCIAL : CHAMPDIEU (42600), ZI TOURNEL
435 ROUTE DE MONTBRISON
821 669 165 RCS SAINT ETIENNE

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 21 AVRIL 2022**

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 110 963,22 €, de la manière suivante :

- une somme de	10 154,00 €
aux actions, à titre de dividende, soit, par action,	
une somme de 0,40 €	
- et le surplus, soit	100 809,22 €
au compte Autres réserves	
 Total	 110 963,22 €

Le dividende par action s'élèvera ainsi à 0,40 €. Il sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2022.

Conformément aux dispositions des articles 243 bis et 117 quater du Code général des impôts, il est précisé qu'en matière d'impôt sur le revenu, le montant brut distribué aux associés personnes physiques est soumis, à titre d'acompte, à un prélèvement forfaitaire à la source, obligatoire et non libératoire de l'impôt, de 12,80 %, sous réserve des cas de dispense sollicitée selon les modalités prévues par l'article 242 quater du même code.

Ce prélèvement forfaitaire s'impute sur l'impôt sur le revenu dû à raison des revenus auxquels il s'est appliqué et déterminé dans les conditions fixées au I de l'article 200 A du Code général des impôts. Si le prélèvement forfaitaire non libératoire est supérieur à l'impôt dû, le surplus est restitué.

A titre de dérogation aux dispositions du I de l'article 200 A précité, il est précisé que, sur option expresse et irrévocable du contribuable, les sommes attribuées peuvent, le cas échéant, être retenues dans l'assiette du revenu net global défini à l'article 158 du même code.

Par ailleurs et en application des dispositions des articles L 136-7 et L 136-8 du Code de la sécurité sociale et sous réserve des dispositions de l'article L 131-6 du même code, le montant brut des dividendes fait également l'objet d'un prélèvement à la source d'un taux global de 17,20 % au titre de la contribution sociale généralisée, de la contribution au remboursement de la dette sociale, du prélèvement social et des contributions additionnelles.

L'ensemble de ces prélèvements fiscaux et sociaux est versé au Trésor Public avant le 15 du mois qui suit la mise en paiement du dividende.



Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à chaque action à titre de dividendes pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercices	Dividende	Abattement	Montant éligible à l'abattement
31 décembre 2020	Néant	Néant	Néant
31 décembre 2019	0,40 €	40 %	0,40 €
31 décembre 2018	Néant	Néant	Néant

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme

Le Président

